

Réseaux locaux de services: réalités singulières et pluralité d'actions

La pluralité des actions sur le terrain

Johanne Archambault
Consultante

17^{ième} journées annuelles de santé publique,
Montréal, 26 novembre 2013

Plan de la présentation

- 1) La demande initiale et ma perspective
- 2) Ce qui change
- 3) Ce qui change plus difficilement
- 4) Quelques enjeux
- 5) Conclusion

1) La demande:

-Partager mes observations à titre de témoin des préoccupations et des actions sur le terrain

-Articuler mes observations autour de 3 éléments: responsabilité populationnelle, collaboration intersectorielle et responsabilités des CSSS

Le matériel utilisé:

-Les initiatives documentées par l'OQRLS

-Les entrevues avec des acteurs-clé

-Des échanges avec les régions

-Des activités de réflexion, des formations et des conférences

-Ma participation comme gestionnaire de CSSS

JASP, 26 novembre 2013

3

Ma perspective:

-Je ne pose pas de jugement sur la pertinence ou la portée de la réforme de 2004

-Je tente de contribuer à pointer les pratiques prometteuses et les écueils rencontrés sur le terrain dans l'actualisation de cette réforme

-Dans cette présentation, je tente de regrouper mes observations autour de constats généraux sur ce qui change, ce qui change plus difficilement et certains enjeux

JASP, 26 novembre 2013

4

Ce que je veux mettre en lumière
Ce qui change...

soit les façons de faire en évolution et en mouvement dans le sens de la réforme et qui ont été observées dans plusieurs territoires et régions

Ce qui change plus difficilement...

soit les façons de faire qui rencontrent des écueils importants et, de ce fait, semblent plus limitées et circonscrites

JASP, 26 novembre 2013

5

Quelques enjeux...

soit des façons de faire ou des stratégies qui permettraient d'aller plus loin dans l'actualisation de la réforme

JASP, 26 novembre 2013

6

2) Ce qui change ... en matière de RP

-On passe d'un discours centré sur les utilisateurs de services à un discours plus axé sur la responsabilité populationnelle

-On cherche davantage à obtenir des données claires sur l'état de santé de la population du territoire

-On parle davantage d'agir en amont des problèmes sociaux et de santé

JASP, 26 novembre 2013

7

Ce qui change ... en matière de collaboration intersectorielle

-On multiplie et on diversifie les collaborations intersectorielles

-On cherche plus souvent à associer des partenaires intersectoriels pour régler des problèmes communs.

JASP, 26 novembre 2013

8

Ce qui change... en matière de responsabilités des CSSS

- Les CSSS et les médecins collaborent davantage pour actualiser une offre médicale territoriale
- Les CSSS assument davantage un rôle de coordination des services de santé sur leur territoire surtout lorsqu'il s'agit de clientèles vulnérables
- Les CSSS s'inscrivent dans une perspective de hiérarchisation des services et poursuivent le développement d'expertises spécifiques à la première ligne

JASP, 26 novembre 2013

9

3) Ce qui change plus difficilement... en matière de RP

- On n'a pas toujours une vision claire des enjeux de santé sur le territoire, en conséquence la priorisation des actions repose peu sur ces enjeux
- Les préoccupations relatives aux actions sur les déterminants sont présentes mais les véritables actions sur le terrain sont peu nombreuses et diversifiées

JASP, 26 novembre 2013

10

Ce qui change plus difficilement... en matière de collaboration intersectorielle

-On implique peu les partenaires intersectoriels dans des décisions affectant les priorités d'action et les façons de dispenser les services

-On met encore peu en commun des ressources humaines et financières avec des partenaires intersectoriels

-On adapte encore peu nos modes d'organisation du travail de façon à conjuguer des façons de faire différentes d'un secteur à l'autre

JASP, 26 novembre 2013

11

Ce qui change plus difficilement... en matière de responsabilité des CSSS

-On éprouve des difficultés à sortir du réflexe de l'ajout de ressources et la réponse à des enjeux de santé est souvent d'offrir davantage les mêmes services

-Les CSSS ont un peu perdu le réflexe d'animer et de stimuler les collaborations sur le territoire, ils demeurent plus réactifs

-Les CSSS éprouvent des difficultés à se voir reconnaître un rôle de coordination des services sur leur territoire et vivent des afflux de clientèles provenant de la 2^e et 3^e ligne

JASP, 26 novembre 2013

12

Ce qui change plus difficilement... en matière de responsabilité des CSSS (suite)

-Le «sens de la réforme de 2004» est passablement clair pour les cadres supérieurs, les conseils d'administration et certains intervenants sociaux mais

une large portion des cadres intermédiaires et du personnel clinique ne l'a pas intégré, faute de changements majeurs dans leurs pratiques

-Tous les acteurs du système de santé peinent encore à figurer «comment faire autrement».

JASP, 26 novembre 2013

13

4) Quelques enjeux... en matière de RP

-Disposer de portraits locaux de santé adaptés à la prise de décision et à l'action terrain et en assurer l'appropriation

- Mettre en œuvre des stratégies pour que les CSSS puissent prioriser localement certaines collaborations intersectorielles et certaines actions ciblant les déterminants aptes à améliorer la santé de la population du territoire

JASP, 26 novembre 2013

14

Quelques enjeux... en matière de collaboration intersectorielle

-Éviter le piège de cadrer la contribution des autres secteurs comme une contribution à la santé

-Avoir une communication plus continue et assurer une implication plus régulière des partenaires intersectoriels

-Disposer de mécanismes de décision et de coordination mettant davantage à contribution les partenaires intersectoriels

JASP, 26 novembre 2013

15

Quelques enjeux... en matière de responsabilité des CSSS

-Mettre en œuvre des stratégies pour que les cadres intermédiaires et le personnel clinique intègrent dans l'action le sens de la réforme

-Favoriser l'émergence de véritables offres de services territoriales pour que la population s'y retrouve mieux

JASP, 26 novembre 2013

16

5) Pour conclure....

Les réalités locales

(càd ressources, type de partenaires, histoire des collaborations et problèmes vécus, profil et dispersion de la population)

influencent grandement les possibilités de collaboration et les priorités d'action.

Il faut composer avec ces réalités tout en respectant l'esprit de la réforme.

JASP, 26 novembre 2013

17

-Au début de la réforme, nous parlions d'adaptations locales.

Parlons plutôt, d'actualisations locales de la réforme conduisant nécessairement à une diversité de pratiques et de priorités d'action.

Bref, la pluralité des actions sur le terrain est intrinsèque à la réforme de 2004.

La question qui demeure alors:

Sommes-nous prêts à trouver un meilleur équilibre entre des orientations nationales et régionales et les possibilités réelles de l'action locale ?

JASP, 26 novembre 2013

18